



Municipalité rurale de Montcalm

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil d'avril - le 20 septembre 2023 à 8 h

Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Municipalité rurale de Montcalm, tenue aux bureaux municipaux, au Village de Letellier, en la province du Manitoba, le 20 septembre 2023 à 8 h.

présents :préfet	Paul Gilmore
conseiller	Paul Sabourin
	Louis Duval
	Jean Barnabé
	Harold Janzen
a quitté la réunion à 9 h 04	Émile Rémillard
directrice générale	Jolene Bird
directrice générale adjointe par intérim	Mélanie Collette

Si un point est inscrit à l'ordre du jour, mais ne figure pas au procès-verbal correspondant, cela signifie qu'aucun rapport n'a été présenté.

1 Ouverture de la réunion

2 Adoption de l'ordre du jour N° de résolution : 23 169

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 20 septembre 2023 soit par la présente adopté tel qu'amendé par le conseil.

ADOPTÉE

3 Adoption du procès-verbal N° de résolution : 23 170

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du 16 août 2023 soit adopté tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE

3.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'août - 30 août 2023 N° de résolution : 23 171

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 30 août 2023 soit adopté tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE

4 Finances - liste des comptes à approuver N° de résolution : 23 172

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU que le rapport du comité des finances soit adopté tel que présenté et que les factures soient payées par la directrice générale comme suit :

du chèque n° 20231054 au chèque n° 20231190

Total : 669 785,16 \$

ADOPTÉE

4.1 États financiers N° de résolution : 23 173

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte les états financiers du 31 août 2023 tels que présentés.

ADOPTÉE

4.2 Rapport sur les réserves

4.3 Rapport sur les heures supplémentaires

4.4 Rapport sur les permis de construction

5 Dérogations, usages conditionnels et autres audiences

6 Délégations

6.1 Mid Canada Transload - Mark Dixon - 10 h

Mark Dixon, de Mid Canada Transload, a comparu devant le conseil pour discuter des possibilités de développement futur.

7 Projets de règlements

8 Rapport sur les comités

8.1 Rapport du directeur des travaux publics N° de résolution : 23 174

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le rapport du directeur des travaux publics du 20 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

8.2 Projet d'atténuation des effets du chemin St Mary's

La directrice générale Jolene Bird a présenté une brève mise à jour.

8.3 Comité de l'OMU

Rien à signaler.

8.4 Comité du D. u. I.

Le conseiller Paul Sabourin a présenté une brève mise à jour verbale.

8.5 Pembina Valley Water Co-op

La directrice générale Jolene Bird a présenté une brève mise à jour.

8.6 Rapport du comité de l'AMBM

Le préfet Paul Gilmore et le conseiller Louis Duval ont présenté une brève mise à jour.

8.7 Comité du projet d'aide à la vie autonome

La directrice générale Jolene Bird a présenté une brève mise à jour.

8.8 District du bassin versant de la vallée de la Pembina

Le conseiller Harold Janzen a présenté une mise à jour verbale.

8.9 District du bassin hydrographique Seine-Rat-Roseau

Le conseiller Harold Janzen a présenté une mise à jour verbale.

8.10 Caucus RPGS 75

Le préfet Paul Gilmore et le conseiller Paul Sabourin ont présenté une brève mise à jour.

9 Rapports des groupes subordonnés

9.1 Parcs et loisirs Saint-Jean

Le conseiller Paul Sabourin a présenté une brève mise à jour verbale.

9.2 Letellier Athletics Association

Le conseiller Jean Barnabé a présenté une brève mise à jour.

9.3 Centre culturel et communautaire de Saint-Joseph

Rien à signaler.

9.4 Musée de Saint-Joseph Museum

Rien à signaler.

9.5 Bibliothèque Montcalm Library

Rien à signaler.

9.6 Paradis

Le conseiller Paul Sabourin a présenté une brève mise à jour verbale.

9.7 District des mauvaises herbes Valley

Le conseiller Harold Janzen a présenté une mise à jour verbale.

10 Correspondance

10.1 Correspondance - action requise

10.1.1 Programme d'atténuation et de préparation 2023 N° de résolution : 23 175

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Jean Barnabé

ATTENDU QUE le ministère des Relations avec les municipalités et le ministère de l'Infrastructure ont élaboré le Programme d'atténuation et de préparation (PAP);

ATTENDU QUE le PAP est conçu pour aider les municipalités à se prémunir contre les sinistres futurs;

ATTENDU QUE si elle est approuvée, la M. r. recevrait du Programme d'aide financière aux sinistrés un remboursement de 100 % des coûts admissibles de l'inondation du printemps 2023 et serait tenue d'investir la franchise dans un projet approuvé d'atténuation des catastrophes et de préparation;

IL EST DONC RÉSOLU que le conseil approuve la demande de PAP pour l'inondation du printemps 2023;

IL EST AUSSI RÉSOLU que les fonds soient investis dans le fonds de réserve pour l'atténuation et la préparation.

ADOPTÉE

10.1.2 Demande au PIMDÉ 2023 - nouvelle mise en valeur à Saint-Jean N° de résolution : 23 176

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Paul Sabourin

ATTENDU QUE la province du Manitoba a annoncé le Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique, qui donne aux municipalités la possibilité de demander un financement pour des projets d'infrastructure;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm investit dans un nouveau lotissement résidentiel dans la communauté de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm présente une demande au Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique pour le financement de la partie du projet concernant les routes et les travaux de terrassement;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm demande un financement équivalant à 75 % des dépenses admissibles;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm appuie la demande de financement de 1 379 188,00 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique pour le nouveau projet de mise en valeur résidentielle;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la directrice générale Jolene Bird soit chargée de signer et de soumettre tous les documents nécessaires à la demande au Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique.

ADOPTÉE

10.1.3 Demande au PIMDÉ 2023 - reconstruction du chemin AGT N° de résolution : 23 177

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Harold Janzen

ATTENDU QUE la province du Manitoba a annoncé le Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique, qui donne aux municipalités la possibilité de demander un financement pour des projets d'infrastructure;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm investit dans la reconstruction d'une partie du chemin 3E adjacente à AGT Foods à Saint-Joseph;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm fait une demande de financement dans le cadre du Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique pour 90 % des dépenses admissibles du projet;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm appuie la demande de financement de 300 000 \$ pour le projet routier au Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la directrice générale Jolene Bird soit chargée de signer et de soumettre tous les documents nécessaires à la demande au Programme d'infrastructure municipale pour le développement économique.

ADOPTÉE

10.1.4 Demande de financement au titre du PAPSM - examen des districts de loisirs N° de résolution : 23 178

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

ATTENDU QUE la province du Manitoba a annoncé le troisième appel d'offres pour le Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux, qui donne aux municipalités la possibilité de demander des fonds pour effectuer des examens de l'optimisation des ressources des programmes et des services;

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm demande des fonds pour revoir la structure, la gestion et le financement des trois districts de loisirs de la municipalité;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm appuie la demande de financement dans le cadre du Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux pour un examen complet des districts de loisirs municipaux;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la directrice générale Jolene Bird soit chargée de signer et de soumettre tous les documents nécessaires à la demande de financement du Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux.

ADOPTÉE

10.1.5 Remorques pour bétail dans les communautés

10.1.6 Gala annuel des fêtes RRBC - chapitre Sud N° de résolution : 23 179

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE la M. r. de Montcalm achète une table de 8 personnes pour le gala des fêtes du chapitre Sud de la Red River Basin Commission, le 16 novembre 2023, au coût de 595,00 \$.

ADOPTÉE

10.1.7 Congrès et sommet international sur la terre et l'eau de la RRBC N° de résolution : 23 180

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la participation de deux membres du conseil et de la directrice générale Jolene Bird au congrès annuel de la Red River Basin Commission, qui aura lieu du 16 au 18 janvier 2024 à Fargo, au Dakota du Nord, pour la somme de 400 \$, en plus des frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE

10.1.8 Mise à prix pour vente pour défaut de paiement des taxes 2023 N° de résolution : 23 181

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm fixe une mise à prix pour chaque propriété vendue le 9 novembre 2023 au montant de l'arriéré d'impôts et les frais applicables à la propriété.

ADOPTÉE

10.1.9 Révision de la politique en matière de congés et de maladie N° de résolution : 23 182

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la modification de la Politique G.A.-009 sur les congés et les congés de maladie, telle que présentée.

ADOPTÉE

10.1.10 Comité de drainage - demande d'un propriétaire foncier

10.1.11 Révision de la politique en matière de ponceaux et de champs

10.1.12 RPGS 75 - protocole d'entente N° de résolution : 23 183

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Harold Janzen

ATTENDU QUE la Municipalité rurale de Montcalm a un intérêt commun dans l'amélioration et la mise en valeur du Corridor commercial mésocanadien afin de saisir les occasions de développement économique liées à la circulation des marchandises et du tourisme le long de la route provinciale 75, du port d'entrée de Pembina-Emerson jusqu'à Winnipeg/au port intérieur de Centerport Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba, ministre du Développement économique, de l'Investissement et du Commerce, propose un protocole d'entente avec Centerport Canada Inc, la Manitoba Heavy Construction Association et la Manitoba Trucking Association, la Municipalité rurale de Montcalm, la Municipalité d'Emerson-Franklin et la Ville de Morris en vue de collaborer à l'avancement du Corridor commercial mésocanadien;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité rurale de Montcalm appuie et approuve par la présente la signature du protocole d'entente afin de s'engager à établir une relation de collaboration pour travailler ensemble à la promotion d'une approche régionale intégrée et coordonnée du développement économique dans le corridor commercial mésocanadien.

ADOPTÉE

10.1.13 Nouvelle mise en valeur de Saint-Jean - options de financement de projet

10.1.14 Nomination au CDEM N° de résolution : 23 184

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

ILEST RÉSOLU que le conseil approuve Mona Lavalée pour représenter la M. r. de Montcalm au comité du CDEM pour une période de deux ans commençant le 1^{er} octobre 2023 et se terminant le 30 septembre 2025.

ADOPTÉE

10.2 Nouvelle correspondance et autres affaires

10.2.1 Affidavit de limite de propriété

10.2.2 Incitation fiscale - projet de développement économique

Res. N° de résolution : 23 185

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Harold Janzen

ATTENDU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm s’est engagé à favoriser la croissance économique dans la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil a demandé une proposition de services à M Richard & Associates pour développer un programme d’incitation fiscale pour les mises en valeur commerciales et résidentielles dans la M. r. de Montcalm;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm accepte la proposition reçue de M Richard & Associates pour la composante 1 telle que présentée, pour un coût ne dépassant pas 15 000,00 \$.

ADOPTÉE

10.2.3 Musée de Saint-Joseph Museum

10.2.4 11, baie Montcalm - demande de prolongation N° de résolution : 23 186

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm accorde une prolongation finale d’un an du délai accordé pour terminer la construction d’une maison unifamiliale sur le lot 11 de la baie Montcalm, dont Alex Esau est propriétaire.

ADOPTÉE

10.3 Correspondance - reçue à titre d’information

<u>de</u>	<u>sujet</u>
ministre des Transports et de l’Infrastructure	lettre du ministre Piwniuk - projet de loi 46
Altona & District Health Care Centre	dossier de réunion - 5 septembre 2023
notes des préfets et maires de la vallée de Pembina	notes de réunion - 10 août 2023

11 Affaires en cours

11.1 Développement d’affaires/visites

11.2 Inondations

12 Rapport de la directrice générale N° de résolution : 23 187

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le rapport de la directrice générale du 20 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

13 Levée de la séance N° de résolution : 23 188

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU que le conseil de Montcalm autorise et confirme toutes les instructions et directives à la direction, et les questions reçues à titre d'information;

IL EST AUSSI RÉSOLU que cette séance soit levée et que la prochaine réunion ordinaire du conseil ait lieu le 18 octobre 2023 à 8 h.

Levée de la séance : 12 h 50.

ADOPTÉE

préfet

directrice générale